



# ACADÉMIE DE LYON

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## POSTE SPÉCIFIQUE (SPEA)

Département : Académie Lyon

Référence : 1000526157

Discipline : Psyen EDO

Fonction : psychologue de l'éducation nationale, chargé de mission post-bac

### Lieu d'exercice

Code RNE : 0692567R

Etablissement : Délégation régionale académique à l'information et à l'orientation site de Lyon

Commune : Lyon 7

### Description générale du poste

Au sein de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, la délégation régionale académique à l'information et à l'orientation – site de Lyon (DRAIO) met en œuvre la politique éducative définie par le ministre de l'éducation nationale et conduite par monsieur le recteur de région académique. Dans le service, vous accompagner la mise en place de ces politiques au sein des lycées et des établissements du supérieur.

### Missions

Sous l'autorité du délégué de région académique à l'information et à l'orientation, vous participez au sein du pôle « post bac » à :

- La mise en œuvre de la politique de région académique,
- L'échange avec les DRAIO de Clermont-Ferrand et Grenoble ;
- L'élaboration des procédures concernant le post bac et Parcoursup : organisation et préparation de groupes de travail et de comité de pilotage pour mettre en place la politique nationale ;
- L'organisation des instances régionales académiques (CRAFPB, CRAES, ...) ;
- Le paramétrage de l'application Parcoursup en lien avec les établissements d'enseignement supérieur et le Ministère ;
- La mise en place d'outils de communication : documents à destination des élèves et des familles, bilans statistiques, foire aux questions, etc ;
- L'assistance auprès des établissements et des CIO concernant la procédure Parcoursup ;
- L'assistance technique à distance des candidats : messagerie électronique, numéro vert ;
- L'organisation et l'animation de formations et de réunions sur les procédures post-bac auprès des établissements, en lien avec les corps d'inspection ;
- La mise en forme de données afin de répondre à des enquêtes nationales et/ou de région académique ;

Les tâches et les missions sont partagées de façon transversale pour tous les membres du pôle.

### Compétences requises

Psychologue de l'éducation nationale spécialité "éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle", titulaire dans l'académie de Lyon avec une expérience de terrain en lycée, exerçant à temps complet.

Compétences attendues :

- Très bonne maîtrise des logiciels Excel, Word, PowerPoint ;
- Travail en équipe ;
- Qualité de rédaction, de présentation et de communication ;
- Sens de l'écoute ;
- Rigueur, organisation ;
- Disponibilité
- 

Une bonne connaissance du système éducatif, de l'enseignement supérieur

## Contact

Les candidats doivent participer au mouvement intra-académique (postes spécifiques) **ET** adresser leur lettre de motivation et un CV à :

Monsieur Etienne MAURAU, délégué de région académique à l'information et à l'orientation

92, rue de Marseille – BP 7227

69354 Lyon cedex 07

[draio@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr](mailto:draio@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr)

- Constituer leur dossier via I-prof (curriculum vitae, lettre de motivation, certification, toutes pièces jugées utiles)
- Compléter un formulaire accompagné des pièces justificatives requises, sur la plateforme dédiée Colibris à l'adresse suivante : <https://mouvement.ac-lyon.fr>.

Le candidat pourra utilement prendre contact avec l'inspecteur/trice en charge du dossier pour s'entretenir avec lui du poste envisagé.

Les affectations sur postes spécifiques académiques sont traitées prioritairement. Ainsi, lorsque la candidature d'un enseignant sur poste SPEA est retenue, les autres vœux ne sont pas examinés. Il est donc obligatoire d'inscrire en première position le(s) vœu(x) du poste SPEA. Si tel n'est pas le cas le(s) vœu(x) sera supprimé par les services gestionnaires.

Si la candidature n'est pas retenue, le vœu sera neutralisé, afin de reporter, éventuellement, les bonifications liées à ce premier vœu sur le(s) vœu(x) suivant(s).

**Les personnels qui obtiendraient une mutation à titre définitif sur un poste SPEA dans leur établissement d'affectation actuel perdront leur ancienneté de poste.**

Attention : Les candidats ayant opté pour la mutation simultanée ne peuvent pas formuler des vœux sur des postes spécifiques académiques. Les postes SPEA doivent être saisis obligatoirement en 1er vœu.

